

# GALFINGUE

[www.galfingue.fr](http://www.galfingue.fr)

**ECHO N° 22**  
**Janvier 2016**



**Bulletin d'information communal**



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Il m'est très difficile de commencer la rédaction de ces quelques mots à votre intention sans évoquer cette année 2015 qui restera fortement marquée dans nos esprits par les événements graves qui ont balayé 147 de nos compatriotes et fait de nombreux blessés.

Comment oublier que notre nation a été frappée en plein cœur dans ses valeurs que des hommes et des femmes ont construites et forgées au cours de 2000 ans d'histoire.

Plus que jamais Liberté Egalité Fraternité doivent être notre crédo et plus que jamais la France doit préserver et se battre pour que plus jamais l'obscurantisme tisse sa toile dans notre société.

Le plus bel hommage à rendre à toutes ces victimes, c'est de combattre avec force ces barbares, le communautarisme et cette idéologie qu'ils déploient par un modèle sociétal qui ne trouve aucune référence historique comparable !

Les consciences de nos plus hautes autorités de l'état ne peuvent plus être pardonnées par trop de complaisance et d'indulgence. La permissivité aveugle met en danger notre liberté et nos modes de vie : relever le défi du courage politique leur appartient !

Plus que jamais, nous devons collectivement apporter tout notre soutien et notre respect à l'ensemble de nos forces nationales que sont gendarmes, policiers, pompiers, armée, mais également aux personnels hospitaliers qui constituent les remparts de notre sécurité.

Tous ces événements ne nous incitent pas à jeter un regard rassuré vers l'avenir. Néanmoins l'arme de l'intimidation et de la peur ne doit pas nous démunir mais bien au contraire nous inciter à pratiquer la politique de la main tendue et du rapprochement.

C'est probablement dans nos campagnes, un de nos atouts majeurs que nous développerons plus que jamais et la journée citoyenne en est une belle illustration s'agissant d'un moment privilégié et d'échange dont je vous annonce **l'édition 2016 pour le samedi 28 mai.**

Fidèles à nos engagements et malgré les contraintes financières imposées par l'état que je ne vous énumérerai plus ici (à l'exception de cet exemple : 65000 € de dotation budgétaire supprimée sur la période 2014 à 2017), nous continuerons notre programme de politique environnementale après les isolations de nos bâtiments, la réfection de notre éclairage public par la réalisation d'un réseau de chaleur à bois granulés pour les ensembles suivants : Mairie/école, salle polyvalente, atelier municipal, grange dîmière, presbytère. Les chaudières de ces différents bâtiments sont grosses consommatrices en énergie fossile et désormais vétustes. Plutôt que de décider de leur simple remplacement, nous avons choisi de nous tourner vers l'avenir avec un mode chauffage propre actuel et économe.

2016 verra également la poursuite de la transformation de notre plan d'urbanisme du POS en PLU dont je vous rappelle qu'il a été rendu obligatoire par la promulgation de la loi Duflot dite loi ALUR du 24.03.2014. Son aboutissement est prévu à la fin de premier semestre 2017. Il s'agit là d'un travail de longue haleine et particulièrement délicat tant par le poids de la réglementation des schémas directeurs que par les contraintes réglementaires qui s'imposent à nous.

Il s'agit de bien comprendre que l'heure ne sera plus à la consommation foncière pour prévoir des extensions de zones d'habitation mais bien l'inverse où l'obligation de « coupes » est irréversible. Nous aurons cependant à cœur d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et qui seront développés lors d'une réunion publique dont la date vous sera communiquée au printemps prochain. Nous agissons en concertation et en toute objectivité non pas pour obtenir un satisfécit général impossible à obtenir mais pour être cohérents et équitables, car l'addition des intérêts particuliers n'a jamais servi l'intérêt général.

## LE MOT DU MAIRE

Des travaux paysagers viendront compléter pour embellir notre espace public à l'instar de la réfection de la place de l'église dite Place du 2<sup>ème</sup> régiment de chasseurs d'Afrique.

Je vous rappelle également, que vous trouverez une information à jour de la vie communale de notre village sur le site [WWW.GALGINGUE.FR](http://WWW.GALGINGUE.FR) avec l'insertion régulière des comptes rendu de votre Conseil Municipal.

Pour l'heure, permettez-moi de vous adresser une année pleine de courage, une année de paix et de fraternité, une année où la barbarie reculera, une année où ces petits bonheurs font aimer la vie. Une année enfin où la santé sera notre plus fidèle alliée à tous.  
Au final une année où il fera bon vivre à Galgingue.

Bien amicalement à tous.

Votre Maire,

Christophe BITSCHENE



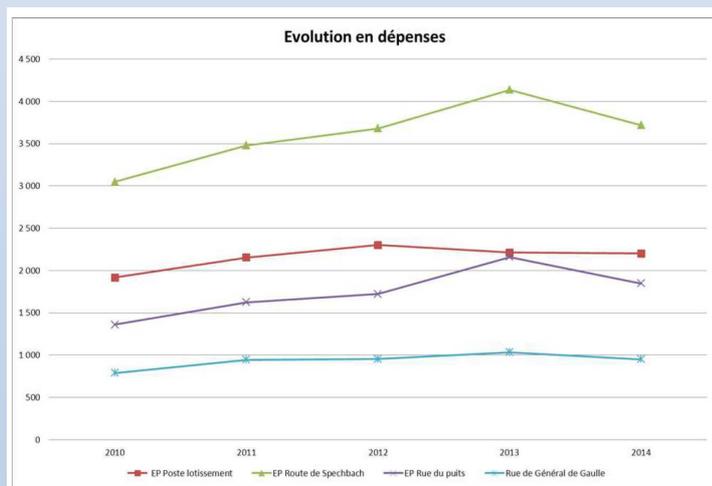
## ECONOMIE D'ENERGIE

### ECLAIRAGE PUBLIC

En juillet 2014, l'ensemble du parc de notre éclairage public a été rénové. Les travaux mis en œuvre ont permis une diminution significative des consommations d'énergie. Ces travaux ont été :

- La mise en place d'horloges astronomiques permettant de piloter au plus juste les horaires d'allumage/extinction.
- Le remplacement des lanternes vétustes (avec sources lumineuses à vapeur de mercure) par des luminaires sodium haute pression plus efficace énergétiquement (sur les grands axes routiers).
- La réduction des puissances des sources lumineuses sodium haute pression et de l'appareillage 100 W par des 70 W dans les quartiers résidentiels.

### Evolution des consommations en volume de 2010 à 2014



Consommation en kWh	2010	2011	2012	2013	2014	Total général	Evolution 2013-2014
EP Poste lotissement	22 661	21 794	22 429	19 004	16 668	102 556	-12,3%
EP Route de Spechbach	33 853	33 943	34 744	35 508	27 448	165 496	-22,7%
EP Rue du puits	15 012	15 537	16 239	18 963	13 903	79 654	-26,7%
Rue de Général de Gaulle	9 028	9 409	9 179	8 937	7 102	43 655	-20,5%
Total général	80 554	80 683	82 591	82 412	65 121	391 361	-21,0%

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son Maire Christophe BITSCHENE.

### 1° Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29 juin 2015

#### 2° Accessibilité :

Le Conseil Municipal :

° décide l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour la mise en conformité de la Mairie d'ici 3 ans (2018) et de l'Ecole pour l'année 2016.

Les autres bâtiments communaux (Salle Polyvalente ; Périscolaire/Bibliothèque ; Eglise) répondent à ce jour aux règles d'accessibilité en vigueur au 31 décembre 2014.

° donne un avis favorable au projet de schéma directeur d'accessibilité des transports – agenda d'accessibilité programmée soumis par m2A

#### 3° Taxe d'aménagement communale – Modification du taux

Le Maire rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 c'est la ville de Mulhouse qui instruit les autorisations d'urbanisme de la Commune, moyennant une contrepartie financière d'environ 3 000 €/an.

Auparavant ce service était assuré gratuitement par la DDT.

Suite à la réforme de la fiscalité de l'urbanisme en 2011, la Taxe d'Aménagement (TA) a été instituée en remplacement de la TLE. Le taux était fixé à 3 %.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de porter sur l'ensemble du territoire communal, le taux de la taxe d'Aménagement à 4 % qui sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### 4° Bibliothèque :

La bibliothèque nouvellement installée au 2<sup>ème</sup> étage des locaux Périscolaire dans l'ancienne grange d'îmière est à présent opérationnelle : une journée porte ouverte a été organisée vendredi 11 septembre dernier.

Dans l'objectif d'un bon fonctionnement de la bibliothèque, le Conseil Municipal autorise le Maire à la :

4.1. Signature d'une convention entre le Département du Haut-Rhin et la Commune portant sur le fonctionnement ;

4.2. Signature d'une convention de partenariat pour le fonctionnement entre la Commune et l'ALAG.

4.3. Résiliation de la convention du 17 octobre 2008 portant sur l'utilisation précaire de l'ancien local

« Bibliothèque » entre le Conseil de Fabrique de Galfingue, la Commune, le Président de l'ALAG, M. le Curé, affectataire, au nom de Monseigneur l'Archevêque de Strasbourg

#### 5° Document Unique – Mise en œuvre d'un plan d'actions « Prévention des Risques Professionnels »

Le Conseil Municipal s'est engagé dans la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels et a, pour ce faire, adhéré au groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Haut-Rhin.

La société DEKRA Industrial SAS a été retenue pour la rédaction de ce document.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de poursuivre la démarche globale de prévention des risques professionnels en mettant en œuvre ce plan d'actions et d'y allouer le budget nécessaire.

#### 6° Demande de subvention DETR pour l'aménagement des chemins ruraux

Le montant du devis de la Société GH Terrassement se monte à 10 490 € HT (12 588 €) pour les chemins ruraux dits Durrenbergweg et Wannenaeckerweg.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour ce nouveau chiffrage.

#### 7° ONF : Programme des travaux d'exploitation 2016 – Etat de prévision des coupes

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes présenté par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2016 dans les parcelles 14, 4, 15A et Chablis pour un volume de 715 m3 représentant une recette brute de 28 340 € HT ;
- vote les crédits correspondants à ce programme : 14 760 € HT ;
- le bilan net prévisionnel total se chiffre à environ 13580 € HT.

#### 8° Demande d'une participation financière

Le Conseil Municipal donne son accord pour une participation de 150 € pour « les Galfmaïdla ».

Des dames représenteront la Commune de Galfingue lors de la course à pied des Mulhousiennes qui aura lieu le 27 septembre prochain à Mulhouse.

#### 9° Adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

**NAISSANCE :**

- **03.08.2015 : Louisa GROSS**  
Fille de Elodie RAUB et Frédéric GROSS

**MARIAGES :**

- **11.07.2015 : Christine RENARD**  
et **Michaël BLAIR**
- **10.10.2015 : Stéphanie GROSSE**  
et **Julien GUITON**

**DECES :**

- **21.11.2015 : Christine FINCK née KUTTLER à l'âge de 61 ans**

## URBANISME

**AUTORISATION D'URBANISME ACCORDEES A :**

- M. KIEFER Jean, 2 rue du Gallenberg,  
Mise en place d'un abri de jardin (06.07.2015)
- M. GRASSER Dominique, 12 rue Saint-Gangolphe,  
Mise en place d'un abri de jardin (06.07.2015)
- M. BITSCHENE David, 10 rue des Bleuets,  
Mise en place d'un abri de jardin  
et d'une terrasse couverte (17.08.2015)
- M. HEBDING Guy, 27A rue du Gal de Gaulle,  
Mise en place d'une piscine (20.08.2015)
- M. FLUHR Laurent, 10 rue des Mésanges,  
Mise en place d'un abri de jardin, d'une dalle pour terrasse (20.08.2015),  
et d'une piscine (17.09.2015)
- M. HITTER Denis, 11 rue de Hochstatt,  
Déplacement d'un abri pour chevaux et mise en place d'une clôture (04.09.2015)
- M. NASS Pierre, 31 rue du Gal de Gaulle,  
Pose d'un Velux (17.09.2015)
- M. POIROT Stéphane, 20 rue Saint-Blaise,  
Mise en place d'un abri de jardin (08.10.2015)
- M. DEGUILLE Paul, 38 rue Saint-Blaise,  
Aménagement d'une aire de lavage  
et d'une aire de traitement des effluents phytosanitaires (03.12.2015)
- M. KUHN Armand, 10 rue des Vergers,  
Démolition de deux bâtiments (22.10.2015)
- M. DA SILVA Antonio, 1 rue des Coquelicots  
Construction d'une maison individuelle (03.12.2015)



## INFORMATIONS

**Carte Pass'temps 2015**

Destinée aux séniors âgés de 65 ans et plus, domiciliés dans les communes de M2A. Annuelle et gratuite, elle est à demander à la mairie.

**Avantages offerts par la M2A :**

- 5 entrées gratuites dans les piscines communautaires
- 3 entrées gratuites au Parc Zoologique et Botanique
- 1 entrée gratuite au musée EDF Electropolis
- 1 entrée gratuite au Parc du Petit Prince
- Orchestre symphonique de Mulhouse : 8€ pour tous les concerts,
- Tarifs réduits pour l'accès Espace Multimédia de Sémaphore
- Tarifs réduits aux matchs de volley féminin de l'ASPTT
- Tarifs réduits au cinéma Bel Air Mulhouse, Kinépolis, divers théâtre, etc...

**Demande à faire en Mairie, se munir :**

- ⇒ D'une pièce d'identité,
- ⇒ D'une photo d'identité.

## OPERATION TULIPES A CŒUR 2016



Les dates sont annoncées pour les 05, 06 et 07 mars, comme d'habitude dans différents points de vente du Haut Rhin, du Territoire de Belfort et des Vosges. Un groupe de bénévoles vendra des tulipes dans notre village samedi 05 mars à partir de 13 h (prix du bouquet 6 euros.)

Il y aura comme d'habitude un stand devant la mairie et une vente au porte à porte.

Pour tous renseignements, contactez Marie-Claire Abramatic au 03 89 81 82 04, ou 06 08 34 87 42.

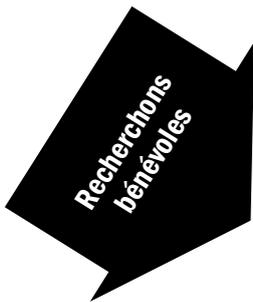
## OPERATION BRIOCHES

L'APAEI (Association des parents de personnes handicapées mentales) adresse leurs plus chaleureux remerciements aux généreux donateurs.

Un grand merci à l'association Elsasser Facht. Dans notre commune la collecte a rapporté 530 €.

La commune est impliquée dans différentes actions humanitaires. Elle est à la recherche de bénévoles pour leurs réalisations :

- opération « Tulipes », 1 samedi après-midi au mois de mars,
- opération « Brioche », 1 samedi après-midi au mois de septembre.



Nous aimerions plus particulièrement sensibiliser les jeunes de 15 à 20 ans pour mener à bien ces actions. Faites-vous connaître à la mairie si vous voulez donner un peu de votre temps.



L'arbre est le symbole de la biodiversité. Son tronc, ses branches, ses feuilles, ses fleurs, ses fruits présentent une multitude de niches potentielles qu'animaux, insectes et plantes pourront coloniser.

Cette biodiversité est aujourd'hui plus que menacée. Les causes sont multiples : fragmentation, disparition ou dégradation progressive des milieux naturels et des habitats, surexploitation des ressources, pollution de l'eau, de l'air ou des sols, introduction d'espèces étrangères invasives et dérèglement climatique.

Si l'arbre est victime du réchauffement, il est aussi une réponse par son captage du carbone dans le bois et libérant de l'oxygène. Il joue donc le rôle de piège à carbone tout au long de sa vie.

## OPERATION « un arbre pour le climat »

Cette action vise à déployer un dispositif de mobilisation des citoyens et des communes, pour planter des arbres à l'occasion de la COP 21.



A Galfingue, un tilleul, offert par le service de développement durable de M2A, a été planté.

## Course

### les Mulhousiennes

Course, marche féminine caritative et sportive.

Prochain rendez-vous le dimanche 25 septembre 2016



## Dates à retenir

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Mercredi 16 mars 2016  
Mercredi 15 juin 2016  
Mercredi 14 septembre 2016  
Mercredi 14 décembre 2016

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

**Lundi de Pâques 28 mars 2016 :**  
ramassage normal  
**Lundi de Pentecôte 16 mai 2016 :**  
ramassage normal  
**Lundi de l'Assomption : 15 août 2016**  
ramassage normal  
**Lundi 26 décembre 2016 Saint-Etienne :**  
ramassage normal

### BALAYAGE MECANISE :

Mercredi 16 mars 2016  
Mercredi 15 juin 2016  
Mercredi 16 novembre 2016

Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

### DON DU SANG :

**Galfingue :** 9 février 2016  
**Morschwiller-le-Bas :** 12 avril 2016  
**Heimsbrunn :** 13 juillet 2016  
**Morschwiller-le-Bas :** 14 septembre 2016

### MARCHE POPULAIRE

Jeudi de l'ascension 5 mai 2016

### JOURNEE CITOYENNE

28 mai 2016

*Ouverture en janvier d'un cabinet de kinésithérapie à Galfingue :*

**Soins à domicile et au cabinet**

Frédéric RENAUD  
Masseur Kinésithérapeute  
5a rue des Peupliers  
07 68 38 22 52



## *Le recensement, chacun de nous compte*

Toute la population de GALFINGUE sera recensée entre le jeudi 21 janvier et le samedi 20 février 2016

Le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations et de mieux comprendre l'évolution de notre pays.

L'enquête de recensement est préparée et réalisée par la commune. L'Institut National de Statistique et des Etudes Economiques (Insee) organise et contrôle la collecte qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Cette année, vous êtes concerné par l'enquête de recensement et votre participation est essentielle. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent ou **vous proposera le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir les statistiques rigoureusement anonymes.

- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2016 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### **Recensement en ligne :**

- Utiliser le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur la première page de votre document pour vous connecter au site, puis saisissez les informations renseignées par l'agent recenseur concernant votre logement.
- Vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider.

### Nos deux agents recenseurs



**Carmen ZANETTI**



**Carmen ADRIAN**

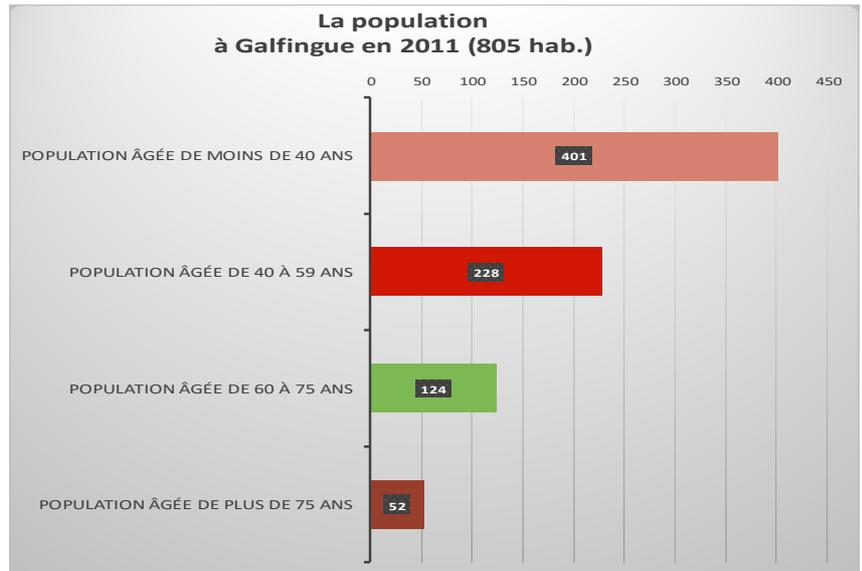
## Les personnes âgées dans la région mulhousienne

Le vieillissement de la population constitue l'un des enjeux principaux auxquels la société française sera confrontée les vingt prochaines années. Ce vieillissement accéléré résulte de la combinaison de plusieurs facteurs aux premiers rangs desquels se trouvent l'accroissement de l'espérance de vie, l'arrivée massive en retraite d'une vague générationnelle du baby-boom (1945-1970) et la faible natalité des générations actuelles.

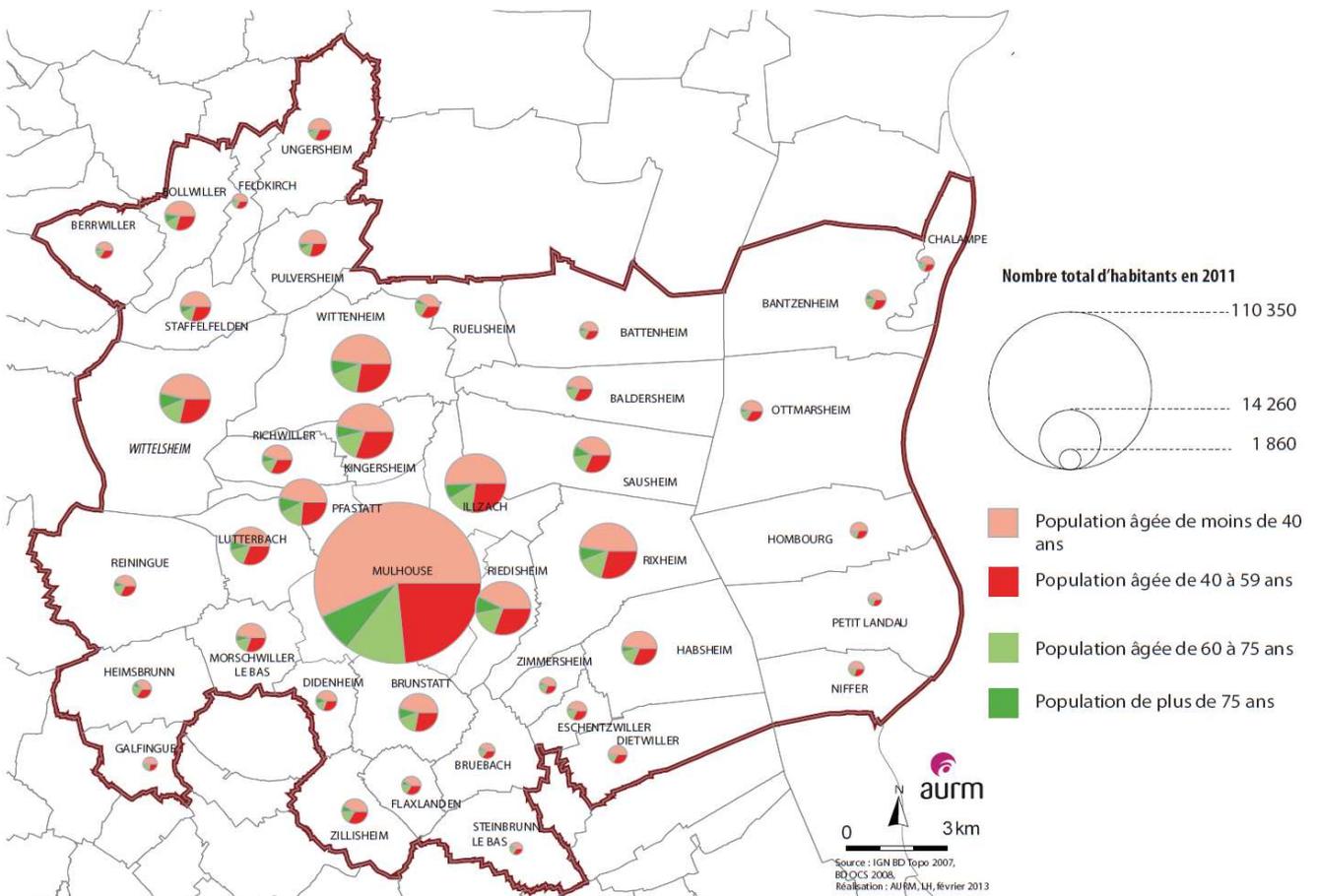
L'arrivée à l'âge de la retraite des derniers baby-boomer va se poursuivre jusqu'en 2030-2040. Quadras et quinquas d'aujourd'hui seront ainsi les « nombreux » séniors de demain.

Cette population, âgée aujourd'hui de plus de 40 ans, est une classe d'âge fortement représentée dans la structure par âge de la population.

Ce phénomène va inévitablement impacter les politiques publiques sur les questions liées au logement (en termes de production et d'adaptation), à la mobilité, à la santé, aux services de proximité et aux équipements publics.



### Répartition par âge de la population de 2011



Dans toutes les communes de la région mulhousienne les 40-59 ans représentent près ou plus du tiers de la population

# Cérémonie du 11 Novembre et inauguration de la place du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique

La cérémonie habituelle du 11 Novembre a été rehaussée cette année par l'inauguration de la place du 2ème régiment de chasseurs d'Afrique nouvellement aménagée avec un monument aux morts, une fontaine et un abribus.

Ce sont les entreprises ZANCHETTA de Village-Neuf et Thierry MULLER de Geispolsheim qui se sont chargées de cette réfection pour un coût total de 81 000 €, travaux subventionnés à hauteur de 35 000 € ; restant à la charge de la commune 46 000 €.

Une des motivations de cette réfection est la mise en place d'un abribus, tenant compte des exigences de mises aux normes d'accessibilité.



Les enfants de l'école étaient au rendez-vous ainsi que l'Harmonie de Schlierbach pour les chants et musiques traditionnels de cette journée.



C'est Mme GROSSKOST qui, à l'aide des enfants et avec les élus, a coupé le ruban pour l'inauguration de la place.



Cette belle journée ensoleillée s'est terminée par le verre de l'amitié.

La réalisation de la fontaine a été l'occasion de redonner vie à un puits existant au début du siècle dernier.



Un véritable monument a été érigé en souvenir de tous les morts pour la patrie des deux dernières guerres.



Une présence nombreuse de la population a salué cette manifestation.

## Quelques photos souvenirs de la fête de Noël des anciens 2015

*Dans l'esprit habituel d'un moment de rencontre et de convivialité, auquel la commune tient beaucoup, les aînés se sont retrouvés à la salle polyvalente le samedi 12 décembre 2015 pour partager un repas de fête.*

*A cette occasion, ils ont pu profiter d'échanges chaleureux entre eux et participer largement à l'animation musicale qui a beaucoup plu.*



# Quelques photos souvenirs de la fête de Noël des anciens 2015



# Fête de Noël des enfants 2015

Comme chaque année, la commune a offert à tous les petits Galvingois un spectacle.

Anthony Le Magicien, a fait participer les enfants qui ont bien apprécié ses tours de magie.

Pour clore cette après-midi festive, les enfants ont reçu des livres et des friandises et les parents d'élèves ont proposé une vente de tartes flambées cuites au feu de bois.



## Anniversaires



Madeleine KRAFFT a fêté ses 91 ans  
le 22 juillet 2015



Marguerite MENGIS  
a fêté ses 95 ans  
le 06 décembre 2015

Clémentine MEYER a fêté ses 90 ans  
le 29 septembre 2015

## Noces d'or

M. et Mme Jean-Paul KRAFFT  
le 28 juin 2015

M. et Mme Claude ENGLER le 02 juillet 2015

M. et Mme Edmond KUREK le 03 septembre 2015



# Cérémonie des Vœux du Maire du 17 janvier 2016



**Le Maire a mis à l'honneur :**



**Carol SANSEVERINO**, s'est vue attribuer la médaille de la Famille 2015 décernée par M. le Préfet du Haut-Rhin, pour avoir élevé 4 enfants.



**Françoise HANSER et Marie-Claire ABRAMATIC** entrées au Conseil Municipal en 1995, en leur remettant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon Argent.



**Les nouveaux arrivants** en leur souhaitant la bienvenue dans notre village et en les remerciant de l'avoir choisi.

## Visite au Journal « L'Alsace »

La classe de cm de l'école a visité le journal l'Alsace au mois de novembre. Etant abonnés au Journal Des Enfants, ils ont découvert comment il est réalisé.

### Les journalistes recherchent l'information

*Les journalistes cherchent des informations importantes en regardant et en écoutant : la télévision, la radio, internet et la presse écrite.*

*Ils reçoivent des informations sur les derniers livres sortis, sur des manifestations à voir. Ils reçoivent des informations de l'Agence France Presse. Et ils vont faire des interviews sur le terrain dès que c'est possible.*

*Anaïs, Alexine, Lizzy et Margot*



## SAINT-NICOLAS

Le vendredi 4 décembre, nous avons reçu la visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard à l'école.

Nous l'avons accueilli avec des dessins et une chanson. Il nous a rapporté des friandises.

Ouf ! Père Fouettard n'a emmené personne dans son sac !

Merci Saint Nicolas et à l'année prochaine !



## Projet réussi !

Dans le cadre d'une familiarisation à un sport de glisse et des possibilités qui nous sont offertes, grâce à l'école de ski français, nos enfants bénéficieront cette année d'une formation en ski alpin.

Début mars les élèves du CP au CM2 s'élanceront sur les pistes du Markstein.

Cette activité n'aurait pu avoir lieu sans la mobilisation des parents délégués. Ceux-ci ont récolté la somme de 1300 € grâce à la vente de 200 torchons, 500 manalas et 120 tartes flambées lors de la fête de Noël des enfants. Ils ont ainsi pris en charge le transport des 45 élèves pendant 4 jours. Le reste de la somme a été financée par la municipalité (200€) et l'école (500€), restant à la charge des familles, une participation par enfant de 75€ pour boucler le projet.

Il ne reste plus qu'à attendre la neige !



# LE MOT DES ASSOCIATIONS



## ELSASSER FASCHT

L'ensemble des membres de l'association souhaite à tous les habitants du village une très bonne année et vous fait part de ses meilleurs vœux.

### Notre programme 2016 :

Pour l'année 2016 l'association Elsasser Fascht n'organisera aucune de ces manifestations.

Néanmoins nous tenons à vous remercier infiniment de votre fidélité, de votre soutien et de vos aides diverses apportées tout au long de l'année.

### Quelques photos de l'année passée :



Le Président  
Damien KARRER

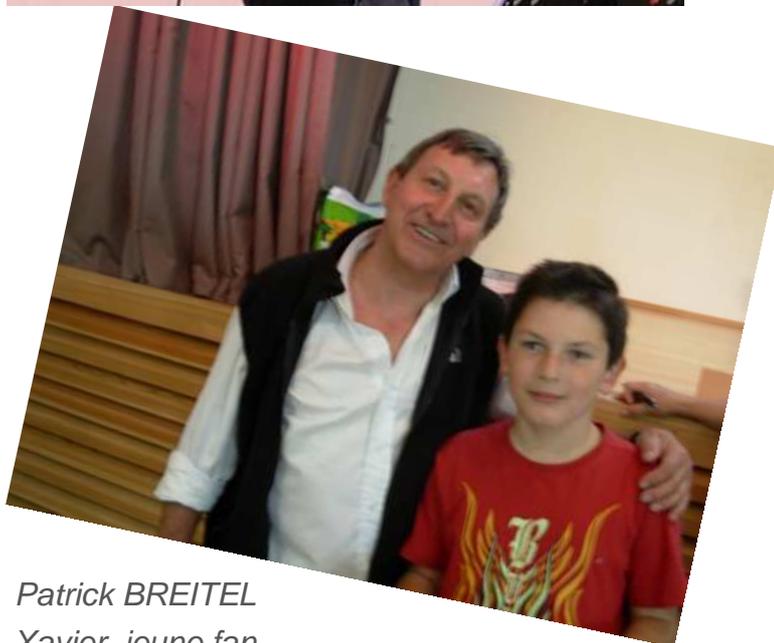
# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## GALETHEA

Dimanche 4 octobre, Patrick Breitel chanteur de la vallée de Munster a planté son bâton de marcaire à Galfingue. Il a présenté des chansons récentes et anciennes, parmi lesquelles celle qui lui a fait connaître la notoriété dans sa vallée et même au-delà, à savoir sa chanson phare (Albert de la vallée de Munster).

Le public a fort apprécié les chansons sorties de sa musette. Accompagné de sa guitare et parfois de l'harmonica, il a chanté les vertus du munster qui rime avec gewurztraminer au grand bonheur du public tapant dans les mains, au rythme des chansons effeuillant le quotidien savoureux des Alsaciens.

GALETHEA remercie son fidèle public et souhaite à vous tous, une bonne et heureuse ANNEE 2016.



*Patrick BREITEL  
Xavier, jeune fan*



*Photo souvenir*

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## L'ALAG

Le Comité de l'ALAG, ses membres et animateurs bénévoles, vous souhaitent une très bonne année 2016 et vous adressent leurs meilleurs vœux d'une très bonne santé, beaucoup de joies et d'activités culturelles ou sportives, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Nous vous laissons découvrir nos activités, et vous communiquons les informations concernant nos sections ; si vous êtes intéressés par nos actions ou si vous souhaitez nous apporter une aide ponctuelle, nous vous invitons à prendre contact avec le président Joseph DECK au 06.85.77.10.27 ou par mail : joseph.deck@wanadoo.fr

## EXPOSITION PHOTOS

L'exposition de photos anciennes s'est tenue les 13, 14 et 15 novembre 2015, à l'initiative de l'ALAG avec la participation de la Section d'Histoire de la MJC de Spechbach le Haut, l'Association Vie et Patrimoine de Didenheim et l'Association Culture Racines et Patrimoine d'Ammertzwiler ; associée à ces quatre villages, une grande place a été faite également à Bernwiller.

Le thème focalisé sur l'histoire des villages il y a un siècle a permis d'évoquer les premiers combats de la guerre 14/18 dans le secteur, grâce à des plans, de nombreuses photos, et documentations pour chaque village.



Les cartes exposées démontraient que Galfingue se trouvait alors en secteur allemand, et les positions françaises avaient pu avancer jusqu'aux environs de Balschwiller et Gildwiller. Les tirs d'artilleries de part et d'autre ont totalement détruit Ammertzwiler, attesté par de nombreuses prises de vues pour le compte des dommages de guerre. Dans cette dernière localité eut lieu un épisode unique en Alsace, la guerre des mines, consistant pour chacune des parties à creuser des galeries souterraines pour atteindre les positions ennemies et tenter de conquérir la place en faisant sauter des mines.

Les populations civiles étaient évacuées et un travail remarquable concernant les villages voisins a permis de dresser la liste des familles et leurs lieux de destinations. Les habitants de Galfingue étaient partis pour cer-

tains en Allemagne, notamment à Salmünster en Hesse et pour d'autres à Dornach en banlieue mulhousienne. Le travail de recherches aux archives restant à effectuer.

L'histoire des conscrits de Didenheim à travers tout le siècle dernier était présentée, permettant de faire le lien entre les deux conflits mondiaux.

La présence de nombreux visiteurs, des échanges et la mise en commun des regroupements d'informations entre les participants ont permis d'identifier des personnes présentes sur des photos très anciennes, notamment celles des conscrits de Galfingue nés en 1888. Ces informations sont un patrimoine précieux qu'il convient de préserver afin de sauvegarder la mémoire collective.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## L'ALAG

### LES RENDEZ-VOUS DE 2016

**TOURNOI DE BELOTE** : Dimanche 24 janvier 2016

**ASSEMBLEE GENERALE** : Vendredi 19 février 2016 à 20 h à la salle polyvalente

**MARCHE POPULAIRE** : Jeudi de l'Ascension 5 mai 2016

Pour la réussite de cette manifestation, nous lançons comme chaque année, un appel aux bénévoles qui pourront nous apporter une aide, même ponctuelle durant cette journée qui mobilise beaucoup de monde. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme LENUZZA au 03.89.81.98.39 ou [osovana@aol.com](mailto:osovana@aol.com)

#### EXPOSITION ARTISTIQUE :

L'accueil toujours favorable rencontré par l'exposition artistique biennale nous incite à reconduire cette initiative en 2016. Une nouvelle exposition réunissant les artistes amateurs et artisans de Galfingue est envisagée à l'automne 2016 à la salle polyvalente.

Toutes les formes d'expressions artistiques sont susceptibles d'être intéressantes à présenter : dessin - peinture - marqueterie - photos d'art - modélisme - bijoux - céramique - travaux d'aiguille - poupées - travail du bois et d'autres matériaux -- décorations florales etc..

Si vous êtes intéressés par ce projet, faites-vous connaître auprès d'Emmanuel MAIRIE (tél. 03 89 81 80 29 - Email : [e.mairie@orange.fr](mailto:e.mairie@orange.fr)) ou Edmond KUREK (tél. 03 89 81 82 56) d'ici le 20 Avril 2016.

Nous pourrions ensemble élaborer le programme de cette manifestation, vous préciser la date retenue et, au besoin, vous apporter conseil et avis.

A l'occasion de cette nouvelle exposition, nous espérons la participation des jeunes talents de l'école des Trois Tilleuls.

Nous souhaitons vous voir nombreux répondre à cette invitation.

#### INFOS SECTIONS

##### Le club du Temps Libre

Nos retraités se retrouvent les jeudis après-midi à partir de 15h pour partager diverses activités tels que jeux de cartes, tricots ou sorties. Si vous avez envie de passer un bon après-midi en toute convivialité, n'hésitez pas à rejoindre nos aînés qui se feront une joie de vous accueillir parmi eux.

##### Section tennis

Pour tout renseignement et dès les beaux jours du printemps pour les inscriptions, les intéressés pourront prendre contact auprès de la responsable de la section: Mme LENUZZA au 03.89.81.98.39 ou [osovana@aol.com](mailto:osovana@aol.com)

##### Section gymnastique

La gymnastique tonique du mercredi avait dû s'arrêter faute de monitrice.

Mais, Stéphane, coach sportif, nous a été présenté et c'est donc lui qui reprendra les cours à partir de janvier.

##### Le mardi, de 19h à 20h :

plus orienté musculation, circuit training, circuit minceur, cross training, renforcement musculaire, training.

##### Le mardi, de 20h à 21h :

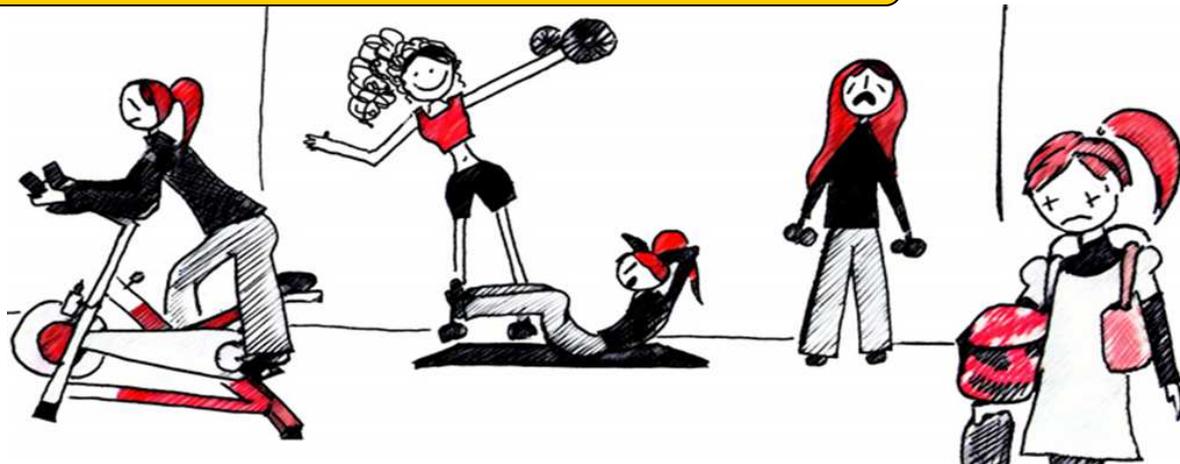
plus orienté cardio, step, aérobic, jump, training.

Les premiers cours auront lieu le **mardi 5 janvier 2016.**

Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre à la salle polyvalente, à l'heure que vous aurez choisie, et Stéphane vous donnera un bulletin d'inscription.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## L'ALAG



### Gymnastique d'entretien

La gymnastique d'entretien du jeudi après-midi fonctionne bien, dans la bonne entente et la bonne humeur

Des inscriptions tardives sont acceptées .... Si vous êtes motivées, rendez-vous à la salle polyvalente le jeudi à 14h. Catherine vous accueillera volontiers.

Proposée d'une manière hebdomadaire le jeudi avec Catherine, de 14h à 15h, cette activité physique se pratique dans la douceur et la bonne humeur.

Le principe de cette activité est axé sur le sport santé. C'est plus la pratique d'une activité modérée mais d'une manière régulière incitant les personnes à bouger .C'est une excellente préparation à la vie quotidienne par l'assouplissement, les batteries rechargées .Cette heure de gymnastique est dispensée de manière ludique et permet une prise de conscience, de rester à l'écoute de son corps ( toujours en de ça de la fatigue, de la douleur ou d'une gêne fonctionnelle),d'en avoir une meilleure acceptation et de découvrir ses capacités physiques.

Gymnastique douce ne signifie pas « mou » ! Elle est adaptée à toutes les personnes. Cette activité permet à chacun de participer à son rythme, ses possibilités, de changer ses habitudes corporelles, de modifier sa façon de se tenir et pourquoi pas de soulager ou stopper certains troubles.

#### **On se fait du bien sans se faire du mal.**

Diversifier les activités est une des priorités de l'animatrice. L'entretien du corps prend des formes variées :

- ⇒ coordination motrice (rythme, mémorisation )
- ⇒ assouplissement
- ⇒ tonification
- ⇒ renforcement musculaire
- ⇒ augmentation des capacités cardiovasculaires

Vous aussi, si vous voulez protéger efficacement votre capital santé avec les conseils d'une pro, venez nous rejoindre le jeudi de 14h à 15h et profiter des exercices dynamiques et soutenus dans une ambiance détendue et conviviale.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## Section bibliothèque

Actuellement 46 familles sont abonnées à la bibliothèque, qui a enregistré une augmentation de 15 familles depuis la rentrée de septembre, et l'ouverture dans les nouveaux locaux de la grange d'imière.

Nous espérons qu'en ce début 2016, par l'action de communication que nous allons mener, ce nombre augmentera de façon significative.

L'informatisation en cours d'installation nous permettra d'être en liaison avec la médiathèque de Colmar pour la gestion des ouvrages. Celle-ci nous propose aussi d'enrichir notre bibliothèque par le prêt de 600 livres chaque année. Nous espérons que vous apprécierez cette nouvelle dynamique, qui se complète également par l'achat régulier d'ouvrages neufs.

Nous rappelons que vous avez la possibilité de venir visiter votre bibliothèque aux heures d'ouverture :

**MARDI de 16 h à 18 h**  
**VENREDI de 16h à 18h30**

Les bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir et de répondre à toutes vos questions.

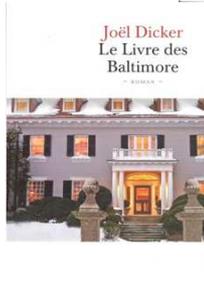
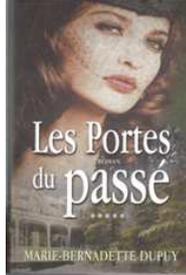
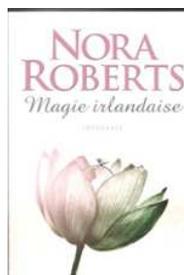
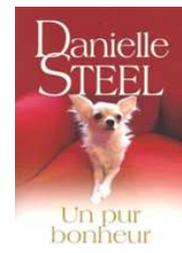
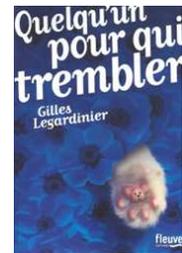
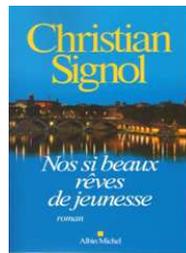
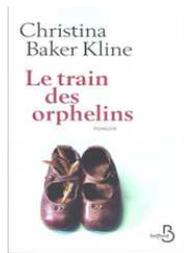
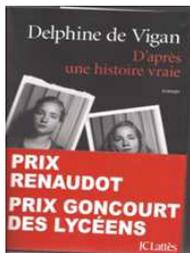
**Les enfants de l'école sont reçus le MARDI de 13 h 45 à 15 h 30.**

Nous rappelons que les enfants doivent être accompagnés par un adulte ou être en possession d'une autorisation parentale.

**Si vous souhaitez vous investir dans une action bénévole, nous serons heureux de vous accueillir au sein de la section bibliothèque.**

## PARUTIONS 2015 acquises en décembre

Pour bien démarrer l'année à venir, nous vous communiquons ci-joint les acquisitions effectuées en décembre pour les adultes. Des livres pour enfants ont également été achetés. Nous vous souhaitons de bonnes lectures en 2016.



### A la bibliothèque

**Vendredi 26 février 2016  
à partir de 14 h**

Maurice FISCHESSEZ dédicacera 2 fascicules intitulés « Mon déménagement » et « Mes bricolages » en complément de son ouvrage « Marquetterie, 40 ans de passion ».



### Vœux 2016

En ce début 2016, votre corps des sapeurs-pompiers vous souhaite une excellente année. Que vos vœux soient exaucés et que la santé soit avec vous.

### Calendriers 2016

Comme chaque année, nous sommes passés pour la traditionnelle vente des calendriers, fin 2015. Nous tenons à remercier vivement les personnes qui nous ont réservé un accueil chaleureux.

**ATTENTION !** : De faux « Sapeurs-pompiers » se sont promenés dans le village et aux alentours, pour vous vendre des calendriers. Sachez que vos sapeurs-pompiers ont le nom de la commune écrit au dos de leur veste, sur l'écusson et sur le calendrier lui-même. Si le nom « Galfingue » n'apparaît nulle part, ne leur prêter aucune attention.

### RECRUTEMENT

Nous avons recruté en novembre 2015, **M. Hervé LALIS**, nouveau locataire à Galfingue. Nous lui souhaitons tous la bienvenue et le remercions pour son engagement.

**Malheureusement**, son intégration ne suffit pas à faire fonctionner correctement le service de secours de proximité. Nous faisons donc appel à vous, afin d'agrandir l'effectif et répondre aux demandes de secours avec davantage de qualité.

Une **réunion d'information** (sans engagement) peut être organisée à l'encontre de toute personne intéressée, sur un créneau adapté à vos disponibilités. Nous vous invitons vivement à nous contacter pour mettre en place une réunion ou pour une réponse à toutes vos questions.



# VOS SAPEURS-POMPIERS



## RECRUTENT !

Dès 16 ans  
Hommes et Femmes

REJOIGNEZ-NOUS !

Et si votre résolution 2016,  
serait de devenir pompier ?

Contact : [mairie@galvingue.fr](mailto:mairie@galvingue.fr)

# Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

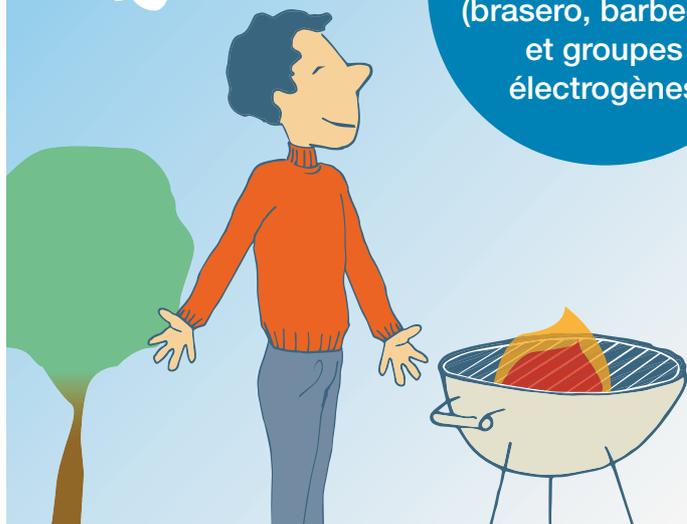
**Aérez**  
au moins  
10 min.  
par jour



**Faites**  
**vérifier et**  
**entretenir :**  
chaudières et  
chauffages chaque  
année avant  
l'hiver



**Utilisez**  
**dehors :**  
appareils de cuisson  
(brasero, barbecue)  
et groupes  
électrogènes



**Respectez**  
**le mode d'emploi**  
des appareils  
de chauffage  
et de cuisson